

Pose de bardage Sivalbp

Simple mais subtile, une bonne mise en œuvre des lames est la seule façon d'assurer une esthétique et une longévité conformes aux attentes.

La mise en œuvre est régie par des documents normatifs tels que le DTU 41.2 (en cours de révision) : « revêtements extérieurs en bois ».

Pour assurer une bonne mise en œuvre et tenue du bardage Sivalbp, nous mettons à votre disposition une méthodologie simple et didactique.

Les revêtements extérieurs en bois massif ou abouté

Ils répondent à plusieurs objectifs :

- a) Un rôle fonctionnel : protection continue contre les intempéries.
- b) Un rôle thermique : l'épaisseur de la lame, le bois lui-même et la lame d'air améliorent efficacement l'isolation thermique de l'ouvrage.
- c) Un rôle mécanique : une résistance aux chocs et aux agressions. Le choix de la finition, du support, de sa technicité et la qualité de la pose sont déterminants.
- d) Un rôle esthétique : l'assurance d'une touche finale pour habiller votre projet.

Les différents types de pose d'un bardage bois

Pose horizontale :

Pose la plus répandue, elle donne l'illusion, grâce aux lignes de fuite, que le bâtiment est plus grand. Les lames Sivalbp sont rainées en bout pour assurer des jointures parfaites. Les profils Sivalbp, à fixations cachées, confèrent une stabilité à la lame et une longévité inégalée de la finition.

Pose verticale :

Pose la plus traditionnelle, elle offre au bâtiment une allure élancée. La languette doit impérativement être placée face au vent dominant. Le chanfreinage des bas de lames est requis pour faciliter l'évacuation de l'eau.

Pose en diagonale :

Pose la plus originale, elle confère une dynamique aux éléments de la façade. Elle requiert une grande habileté à la pose et une attention particulière aux découpes.

Pose à claire-voie :

C'est la pose la plus difficile mais elle donne une certaine légèreté à la construction. Elle nécessite une mise en œuvre minutieuse compte tenu d'un joint ouvert nécessitant un pare pluie de plus grande résistance et anti-UV. Sivalbp a créé des lames spécifiques pour ce type de pose en verticalité

Matériel nécessaire :

• Outils :

- Echafaudage
- Etablis
- Perceuse à percussion
- Foret Béton diamètre 6
- Cordeau à tracer
- Marteau
- Scie sauteuse
- Mètre ruban
- Marteau agrafeurs
- Equerre
- Cutter
- Crayon
- Niveau
- Pinceau
- Chevilles à frapper
- Clous
- Vis inox

Éléments de mise en œuvre

- Bardage Sivalbp (prévoir la surface du mur + 5 à 10% pour tenir compte des découpes)
- Grille anti-rongeurs (longueur basse du mur)

Cornière d'angle

Film par-pluie de perméance supérieur ou égale à 0,5g/m².h.mm.Hg,

(prévoir la surface du mur + 5%

pour tenir compte des découpes)

Tasseaux classe II de largeur supérieure ou égale à 30 mm et d'épaisseurs supérieures

ou égales à 15 mm

Profil de départ (longueur basse du mur)

Pinceau

Produit de traitement des découpes

Mise en garde avant mise en place :

Afin de « mettre en condition » le bois, il est nécessaire de retirer les lames de leur emballage 24 à 48 heures avant la pose. Le stockage doit se faire à l'abri des intempéries et dans des conditions climatiques identiques au lieu de pose.

Le bardage n'a pas comme fonction première d'être étanche à l'eau, c'est le film anti-pluie qui assure l'étanchéité à la pluie et au vent de la façade. Il est donc impératif d'en prévoir un.

Eviter tout contact entre le bardage et des plantes positionnées à proximité.

Etapes à suivre pour une bonne pose du bardage :

1) Pose de la grille anti rongeur :

a. Premier élément à poser, elle donnera le départ bas du bardage. Afin d'éviter un vieillissement trop rapide du bardage, elle doit se trouver à 20 cm minimum du sol (attention sur terrain en pente il convient de respecter cette mesure au point le plus haut).

b. A l'aide du mètre et d'un crayon, tracer un repère à 20 cm du sol.

c. Positionner provisoirement une lame de bardage sous ce repère et à l'aide du niveau positionnez un second repère.

d. A l'aide du cordeau à tracer, marquez le mur sur toute sa longueur (en passant par les deux repères)

e. A l'aide du niveau, vérifiez bien que le trait obtenu soit horizontal (pas forcément parallèle au sol si celui-ci n'est pas plan)

f. Positionnez la grille anti-rongeurs au dessus du trait et à l'aide du crayon prenez des repères pour positionner les vis de maintien.

g. Posez la grille et percez le mur (1 vis tous les 80cm)

h. Remettez la grille en place et la fixer à l'aide des chevilles à frapper.

2) Pose des tasseaux d'appuis muraux

La pose de cette première armature n'est pas toujours prescrite, cependant la mise en place d'un bardage bois extérieur représente une très bonne isolation et peut empêcher la « respiration » des murs. En effet la vapeur d'eau doit pouvoir migrer de l'intérieur vers l'extérieur. Cette première ossature va permettre de créer une circulation d'air entre le film anti-pluie et le mur l'origine.

a. Placer le tasseau verticalement contre la grille anti-rongeur et percez la afin de la fixer au mur à l'aide d'une cheville à frapper

b. Afin de poser le tasseau verticalement, utilisez le niveau pour vous en assurer.

c. Vous pouvez alors percer un deuxième trou dans le tasseau et le mur afin de fixer en deux points éloignés le tasseau.

d. Une fois positionné vous pouvez renforcer la fixation en ajoutant des vis (idéalement une par mètre)

e. Répétez l'opération avec les autres tasseaux (en positionner un tous les 60cm)

Les tasseaux doivent être positionnés à 3cm des bordures de mur

3) Pose du film anti-pluie

a. Positionner le par pluie au sol et le découper à la longueur du mur en ajoutant 20 cm de chaque côté.

b. Agraffer le bas du par pluie sur le tasseau le plus à l'extrémité du mur en laissant dépasser les 20 cm de « rab ».

c. Dérouler le par-pluie et l'agrafer sur l'ensemble du bas des tasseaux. Une fois positionné sur le bas en faire de même sur le haut des tasseaux.

d. Renouveler l'opération avec un autre niveau de par-pluie en le laissant recouvrir le premier sur 20 cm. Faire de même jusqu'au recouvrement complet du mur.

e. Découper les débordements.

f. Les matériaux constituant la pare-pluie doivent avoir une perméance au moins égale à 0,5g/m².h.mmHg.

4) Pose de la deuxième ossature

a. Suivant le type de pose du bardage (horizontal, vertical ou oblique) visser sur les premiers tasseaux la deuxième série de tasseaux.

5) Installation du profil de départ en bas du mur

a. A l'aide du niveau positionner le profil de départ et le fixer sur chaque tasseau.

6) Mise en place du bardage

Dans le cas de pose des bardages Sivalbp à rainure et languette (tous hors Parallelo et Trapezo) la languette est toujours tournée vers le haut

a. Positionner le bardage en bas du mur afin de prendre la mesure nécessaire et découper à l'aide d'une scie la taille correspondant au mur.

b. Placer le bardage et clouer le dans les tasseaux au niveau de la ligne de clouage prévue à cet effet. La majorité des bardages Sivalbp sont prévus pour que le clou soit invisible.

c. Si vous devez utiliser plus d'une lame par longueur de mur, la découpe de fin de mur doit être positionnée au début de la deuxième rangée. Ce principe permet d'éviter une symétrie des coupes qui dénatureront l'esthétique du bardage.

Entraxe, Section des tasseaux et nombre de pointes au M²

Espace entre chaque tasseau 40 cm

Section minimal des tasseaux 22 x 40 mm

Nombre de pointes par M² en fonction de la largeur des lames

125 mm 21

170 mm 29

Si l'espace entre les tasseaux est de 60 cm alors il faut des tasseaux d'une section de 27 x 40 mm

125 mm 14

170 mm 20

Eviter les pointes à corps lisse

NB : Plusieurs choix de pointes sont possibles:

1) En acier inoxydable X10CrNi18-8 correspondant à la norme NF A 35-577 ;

2) En acier protégé par une galvanisation à chaud correspondant à la classe B de la norme NF A 91-131.

3) En acier protégé par une sherardisation répondant à la classe 40 de la norme NF A 91-460.

4) En alliage d'aluminium à haute résistance après vérification de compatibilité entre l'alliage et le traitement appliqué sur le bois.

Cas particulier : dans les zone de climat maritime, les fixations recommandées sont les pointes en acier inoxydable X5CrNi18-10.

7) Finition en haut du mur de bardage.

a. En parties haute une grille anti-rongeurs est également installée pour éviter que des éléments ne viennent obstruer la lame d'air.

b. Pour une bonne préservation du bardage, il est nécessaire de positionner des grilles d'aération en haut du mur. ces grilles de ventilations doivent représenter une surface minimum de 50 cm² par mètre linéaire de bardage.

Recommandations :

Pour les murs exposés à la pluie comme au vent, s'assurer qu'il n'y aura pas d'écoulement excessif des rebords de fenêtres ou de toit pouvant s'écouler sur le bardage qui pourraient, à la longue, abimer prématurément le bois.

Appliquer sur toutes les découpes la finition Sivalbp correspondant au bardage acheté.

Il est nécessaire de protéger les angles avec les cornières d'angle Sivalbp. Elles apporteront en plus de d'une protection efficace un élément de finition décorative.